

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 105 - Juin 2022



Un été au parc
c'est à Harfleur!

Cartes d'identités, centre des impôts, déclarations dématérialisées : ce qui a changé dans les services publics d'Etat

Alors que l'été approche et que les voyages se préparent, nous nous mettons à regarder la date de validité de notre carte d'identité, l'instrument vital pour la mobilité. Et parfois, on s'aperçoit qu'elle n'est plus valide. C'est arrivé récemment à plusieurs habitants qui ne savent pas forcément où s'adresser car, en effet, la Ville d'Harfleur ne dispose plus des services d'Etat aptes à faire refaire ce type de papier.

Il faut désormais se rendre sur Gonfreville, Le Havre ou Montivilliers.

Cette évolution n'est pas récente, elle est le choix de tous les gouvernements successifs depuis les années 2000 de réaliser des économies d'échelles en regroupant certains services au sein d'un même lieu, en diminuant le nombre de fonctionnaires dédiés et en dématérialisant une grande partie des démarches autrefois effectuées à l'aide d'un personnel formé pour accompagner les habitants.

C'est aussi cette logique qui a conduit le gouvernement précédent à revoir la géographie de ses centres des impôts et à en diminuer le nombre. Par chance, Harfleur s'est battue pour garder le sien et a pu obtenir que son centre devienne l'un de ceux qui sera conservé pour les villes environnantes. En revanche, les dépôts en liquide s'effectuent désormais en bureau de tabac... et non plus au centre des impôts.

De la même façon, la commune a choisi de recruter une conseillère numérique au regard du nombre croissant de démarches dématérialisées. Si de nombreuses personnes préfèrent ne pas se déplacer pour remplir leurs documents, d'autres préfèrent avoir à faire à un agent de service public qui peut leur expliquer les démarches à suivre, voire ce qui leur est demandé et qui reste parfois trop « administratif ». Quelque part, il s'agit de donner un visage humain à des démarches qui sont standardisées et qui ne prennent pas en compte les différentes façons de les appréhender de chacun.

Au niveau des démarches communales, la Ville d'Harfleur a fait le choix de maintenir un équilibre entre la volonté de faciliter les démarches administratives en en dématérialisant une partie, et de l'autre côté, de maintenir une qualité d'accueil physique en maintenant à l'identique son personnel et ses lieux d'accueil.

Le maintien d'un service public représente la garantie d'une égalité d'accès aux droits, socialement et géographiquement. C'est peut-être ce qui est le plus dommageable dans les dernières décisions nationales de ces dernières années qui desservent in fine les administrés.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Conseil municipal

Focus

Actu

Infos

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie /
rédaction :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Petite Presse
7 av. du Cantipou
76700 Harfleur

Quelle chance nous avons de pouvoir bénéficier sur Harfleur d'un tel patrimoine aussi diversifié.

Mis en valeur durant le mois de mai par l'opération « Pierre en Lumière », révélé et restauré méticuleusement par le chantier de fouille de la Porte de Rouen, le patrimoine historique est souvent le premier qui nous parle.

Plus récemment, la notion de patrimoine naturel s'est enrichie de termes tels que « trame verte et bleue ». Et il faut dire que sur Harfleur, là encore, nous sommes gâtés. Des berges de la Lézarde en remontant pour rejoindre le Saint Laurent, nous avons de magnifiques espaces verts, que nous préservons et que nous faisons vivre par nos activités.

C'est le cas chaque année du parc de la mairie qui s'anime pour les vacances de tous les Harfleurais et au-delà, de tous ceux qui le souhaitent, et qui vient petit à petit enrichir notre patrimoine culturel, c'est-à-dire les habitudes, les traditions harfleuraises. La Fête de la Scie organisée cette année en fait partie. Je gage qu'un « Été au Parc » deviendra vite un événement incontournable qui fait écho à ce que nous souhaitons faire : vivre bien à Harfleur, fiers de nos fêtes populaires.

Un si beau patrimoine demande à ce qu'on le préserve, à ce qu'on y prête attention. C'est l'affaire de toutes et de tous. Ça demande aussi de faire des efforts, de ne pas pouvoir vivre comme dans des villes où règne le tout ciment-béton-goudron, où les places de stationnement ne manquent pas, où le bâti s'étend sans limites. A Harfleur, nous prenons le temps de respirer, de nous mettre au vert, et de nous amuser des jeux de lumières qui font briller le passé dans les yeux des enfants.

Je vous souhaite une belle saison du patrimoine à Harfleur.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

La course contre la faim



Ils courent, ils courent les collégiens de Pablo Picasso, mais pas sans but ! Ils courent contre la Faim !

En partenariat avec «Action contre la faim» (ONG internationale humanitaire qui lutte depuis près de 40 ans contre la faim dans le monde), le collège participe tous les ans à «La course contre la faim». Après une séance de sensibilisation sur les causes de la faim, les élèves ont pour mission de trouver des parrainages, et d'engager un grand nombre de personnes dans ce projet sportif, dynamique et solidaire. Le jour J, chaque élève fait de son mieux. Le but est de courir un maximum de kilomètres pour soutenir les projets de l'ONG.

Cette année, les fonds récoltés par les élèves financeront les projets qui aideront à faire reculer la faim, notamment en Côte d'Ivoire et à Madagascar.

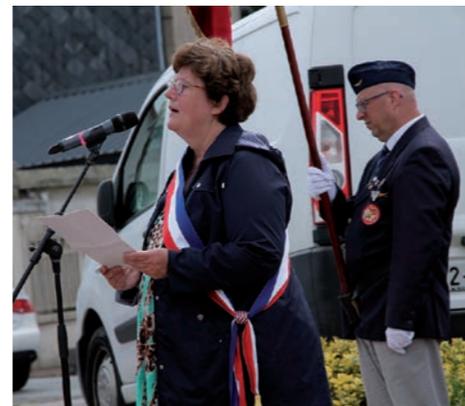
Chaque année, plus de 260000 élèves de 1300 établissements participent à ce projet dans plus d'une cinquantaine de villes françaises et à l'étranger.

Les pierres et les lampes

Les monuments du patrimoine harfleurais comme vous ne les aviez jamais vus ! A l'occasion de l'événement «Pierres en lumières» les visiteurs ont eu le droit à non pas une mais deux visites guidées inédites : le musée du Prieuré et le clocher de l'église Saint-Martin à la lueur des lampes torches... Ambiance insolite entre ombres et clarté garantie.



Pour que vive notre mémoire

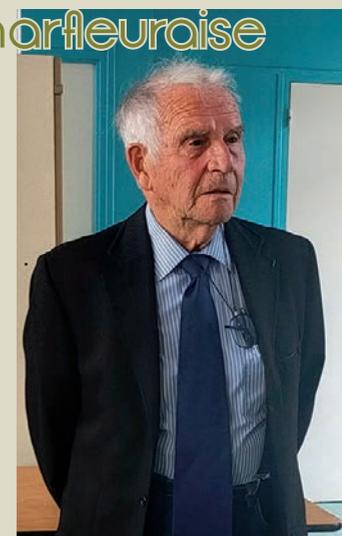


Le 8 mai dernier, après s'être rendu au carré militaire du cimetière, Mme le Maire, des élus et des citoyens se sont recueillis devant la stèle aux martyrs avant la cérémonie qui se tenait devant le monument aux morts.



Le retour aux sources d'une figure harfleuraise

Bernard Perrot, que nombre de Harfleurais connaissent bien, a quitté à la mi-mai sa ville d'adoption, Harfleur, afin de rejoindre sa terre natale de Bourgogne, plus précisément la petite ville d'Auxonne. Ce sera un repos bien mérité après un parcours riche et intense. Bernard n'a jamais ménagé ses efforts, ni compté les heures qu'il donnait pour les autres, pour le collectif. Arrivé en 1956 au Havre pour y exercer le métier de professeur, il pose ses valises à Harfleur où il est, avec quelques compères à l'origine de l'ASHB (Amicale Sportive Harfleur Beaulieu), une association aux nombreuses sections sportives très dynamiques; il en a d'ailleurs été le président. Mais il n'allait pas s'arrêter là, ça aurait été mal le connaître, alors que l'on pensait qu'il allait prendre sa retraite professionnelle, Bernard a choisi de donner de son temps (et beaucoup !) à l'information locale, devenant correspondant de presse pour le journal Paris-Normandie (ex-Le Havre presse) et couvrant ainsi tous les événements sur Harfleur mais aussi sur Gonfreville-l'Orcher, il était toujours là, fidèle au poste, intransigent, rigoureux, généreux, et subtilement drôle ! Alors, pour tout cela et pour l'homme qu'il est, nous lui souhaitons encore nombre de jours heureux sur sa terre Bourguignonne.



Une exposition entre une église et un musée

Installée au musée du Prieuré et pour partie dans l'édifice lui-même, l'exposition «Au chevet de l'église Saint-Martin» fut inaugurée le 13 mai en présence de Mme le Maire et de M. N'diaye (adjoint au maire en charge des affaires culturelles). Ce dernier a rappelé lors de son discours, la richesse du patrimoine bâti harfleurais, la valeur patrimoniale de l'église Saint-Martin et de son histoire tourmentée à travers les époques. Pas épargnée, certes, mais toujours debout et pleine de surprise. *Visible jusqu'au 02 octobre 2022 au musée du Prieuré et dans l'église Saint-Martin.*



La Seine à vélo

Dimanche 15 mai, sous un soleil radieux, à l'écoute d'une musique entraînante proposée par *Les Enfants Rouges*, assis paisiblement dans le parc à déguster par ci une gauffre, par là des accras, les participants présents pour l'ouverture de la voie cyclable «La Seine à Vélo» ont su apprécier ce moment de détente suspendu hors du temps. Ainsi prêts pour enfourcher leurs vélos direction Le Havre !



Rétrospective



Le retour de l'Arborétum

Cela faisait deux ans que la piste du stade M. Thorez n'avait pas été foulée par les nombreux coureurs de l'«Arborétum», désormais célèbre course organisée par le COH (Club Omnisport d'Harfleur). Force est de constater que cette absence n'a pas entamé l'enthousiasme des coureurs qui ont répondu présents. Le départ a donc été donné par Christine Morel à 9h30 précise et ce sont seulement 40 min et 09 sec plus tard que le vainqueur, Jérôme Neveu (LHSA) a franchi la ligne d'arrivée. Chez les dames c'est Ludivine Bertin-Petit qui s'est illustrée en terminant la course en 52 min et 39 sec. Bravo à tous et à l'année prochaine !



L'émotion à l'état brut avec le «lench»

Dénoncer les préjugés, les injustices et le racisme à travers une pièce et des témoignages émouvants, tel fut le message délivré par la Cie La part du Pauvre et Eva Doumbia dans «Le lench» qui s'est tenue à La Forge les 06 et 07 mai derniers. Les spectateurs en sont sortis bouleversés, voir chamboulés par une réalité cinglante, une histoire grave et sensible qui ne laisse pas indifférent. Spectacle en partenariat avec le Volcan-Scène Nationale.



Une retraite bien méritée

Ida Deportes, employée chez «Maison Guérault», à Harfleur (centre et Beaulieu) a pris sa retraite en ce mois de mai 2022 après 42 années de travail en boulangerie, entourée pour l'occasion de toute l'équipe (patrons et collègues) mais aussi d'amis, de clients, de commerçants qui, tous, appréciaient sa bonne humeur et son professionnalisme ! Bonne retraite !



Femmes Solidaires en fête



Repas festif annuel de l'association «Femmes Solidaires» en présence des adjointes au Maire Sylvie Burel et Sabrina Lefebvre

Carpe diem : as de coeur

C'est un chèque de 600 euros que l'association Carpe Diem a pu remettre au secrétaire général du Secours Populaire d'Harfleur grâce à la soirée de concerts qu'ils ont organisé en faveur des réfugiés ukrainiens. Trois groupes de musiciens chevronnés aux styles bien différents se sont succédés, réunis pour l'occasion par un but commun, l'altruisme et l'envie d'aider, tout en partageant avec le public un moment unique et chaleureux qui porte haut les valeurs de solidarité chères à la municipalité d'Harfleur.



L'arnaqueuse {29 avril}

Moment d'humour à La Forge avec cette pièce de théâtre de Thom Trondel !



Des locaux à neuf !

Mme le Maire s'est rendue à la journée portes ouvertes de l'Alpeaih, dans les locaux rénovés suite à l'incendie de l'immeuble place d'Armes. L'occasion aussi pour eux d'inaugurer un nouvel appartement adapté et accessible.



Dossier



Un été à Harfleur ... et plus encore !

L'été sera bientôt de retour et avec lui vont naturellement reflourir les animations estivales ! À Harfleur le programme est varié et vous réserve plein de belles choses : des jeux, du sport, des visites, des balades, de la musique, des ateliers découvertes... mais aussi des espaces de détente, de repos, d'apéritifs conviviaux, des nocturnes, des marchés artisanaux... Bref, de quoi au jour le jour, profiter de sa ville, de son patrimoine vert, et bâti, de sa capacité à fédérer autour d'événements propices à l'échange et au partage. Des temps forts et des rendez-vous à ne pas manquer viendront d'ailleurs s'ajouter à tout cela ! Mais ne laissons pas planer le suspens plus longtemps, tournons les pages de ce dossier pour tout découvrir... ou presque (les surprises ça a du bon aussi).

Décorations



Harfleur,
ses rues, ses places et son parc, ambiance bigarrée !

Aux alentours de la mi-juin, vous commencerez à voir par-ci des fleurs géantes, par-là des nuées de papillons bariolés, au détour d'un quartier vous constaterez qu'Harfleur a enfilé ses tongs et s'est confortablement installée dans un transat afin de dérouler son programme estival. Les rond-points seront habillés et aménagés pour la saison, et le parc se parera de mille formes et couleurs, d'espaces de jeux et de détente, en bref, le ton sera donné et le décors planté, les festivités pourront être lancées dès le début du mois de juillet !

Ouvrez l'oeil, les décorations (pour moitié réalisées par les services municipaux) vont relooker la ville ! Laissez-vous porter par un air de vacances, venez aussi participer car les ateliers déco prévus dans le parc viendront enrichir, tout au long de l'été, cette ambiance conviviale et chamarrée.

La cascade du parc...
un espace recréé

Dans le parc de la mairie, les Harfleurais peuvent profiter d'un généreux espace central engazonné, bénéficiant d'un bon ensoleillement et de zones ombragées, d'un petit lac arborant une sculpture symbole d'une célèbre fête harfleuraise, et de chemins de promenade se situant derrière ce dernier. Moins visible et par conséquent moins connue et fréquentée, se trouve une cascade se jetant dans une série de bassins et canaux reliant le lac en circuit continu.

La municipalité constatant le manque de mise en valeur de l'endroit, a procédé à un désherbage, un grand « nettoyage de printemps » et a un aménagement, afin d'offrir à cette partie du parc une visibilité attractive. On peut s'y promener, l'endroit est calme, il y fait frais, et l'énorme travail des espaces verts de la Ville va sûrement en faire un incontournable !

Quelques chiffres qui parlent : la mise à jour du site a représenté le déblayage de 800 kg de branchages, feuillage, etc ... 200 canettes de bières, un portail, et des haches ont été sortis du lac ! Les équipes sont à pieds d'œuvre et leur travail est nécessaire, mais l'incivilité de certaines personnes monopolise le temps de ces agents, en sachant qu'un peu de respect des lieux publics commun par tous et toutes permettrait la mise en œuvre d'autres chantiers, l'entretien plus réguliers d'autres espaces...



Dans le parc

Un été au parc ! Mais pas que...

Du sport : stages, initiations, séances thématiques...

Karaté
Zumba
Yoga
Pilate

Roller
Vélo
Rugby



Des animations

- > Ateliers créatifs
- > Contes : « Le tablier à histoires » (de 1 à 4 ans) et « Heures du Contes » (de 4 à 7 ans)
- > Bourses aux livres
- > Stand « LAEP » (Lieu accueil enfants parents jusqu'à 6 ans)
- > Grands jeux avec les centres de Loisirs (3/6 ans et 6/12 ans)
- > Après-midi bal guinguette



Les vendredis, c'est permis !

Lancées à l'ouverture le 08 juillet, les « Nocturnes du vendredi » se poursuivront tout l'été jusqu'à la clôture le 26 août, vous pourrez donc profiter d'un concert en plein air, d'un espace détente et de restauration sur place. Parmi les groupes qui seront présents, venez écouter, danser et faire la fête au son de :

- > Toobab,
- > Shakerlive,
- > Dom,
- > Raspoutine,
- > Gilles Adam,
- > Les Histoires d'A,
- > Concert surprise à l'occasion de Cinétoiles (19 août)

Les soirées d'ouverture le 08 juillet et de clôture le 26 août

En plus de tous les jeux, tous les divertissements et l'espace détente qui resteront installés pour la soirée il y aura :

- > un concert en plein air
- > un marché nocturne artisanal
- > des structures gonflables pour les enfants
- > des stands de restauration
- > des animations

Bref, une ambiance apéritive et conviviale où il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

En bonus pour le plaisir...

- > Marchands de glaces
- > Foodtrucks
- > Stand restauration
- > Tours de Poney...

La Fête Nationale

Le 13 juillet

- > Grande séance de Zumba dans le parc de 17h à 19h
- > Le temps d'un apéro : un concert de « Django's Club » place Jehan de Grouchy à partir de 18h
- > Un grand bal populaire avec « Kitch Orkestra » place Victor Hugo à 20h
- > Le traditionnel feu d'artifices sur les quais à la tombée de la nuit et retour du bal sur la place Victor Hugo

Le 14 juillet

Grande journée festive dans le parc de 10h30 à 18h

- > Restauration sur place (stands et foodtrucks)
- > Phare d'escalade géant
- > Mini-golf 9 trous
- > Structures gonflables et piscine à boules
- > Maquillage pour enfants
- > Jeux en bois géants

En parallèle, un bal Guinguette avec « Sabrina et Freddy Friend » et des jeux sur la place Guy de Maupassant à Beaulieu de 17h à 20h

Le 10 août :

Un après-midi pas comme les autres

- > Structures gonflables
 - > Grand parcours nature, ludique et sportif familial
- De 12h30 à 18h

Ciné Toiles le 19 août

Concert et séance de cinéma en plein air

Retrouvez toutes les activités représentées sur cette illustration dans le parc tout l'été du lundi au vendredi !



Harfleur

INÉDIT

LES MERCREDIS 27 JUILLET
ET 10 AOÛT - 14H

Escape Game
au musée
du Prieuré
«Echappe-toi si tu peux»

Accès libre sur réservation

Les Animations du patrimoine

DU 6 MAI AU 22 JUILLET

Les portes
ouvertes
de la Porte
de Rouen

Tout public en accès libre

MERCREDIS 20 JUILLET
ET 3 AOÛT - 11H

Contes
en musique
aux jardins

Accès libre sur réservation

DU 14 MAI AU 2 OCTOBRE

Au chevet
de l'église
Saint-Martin
Exposition

Entrée libre

SAMEDI 6 AOÛT - 15H

Visite contée
autour
des herbes
aromatiques

Tarif : 9€/ adulte - 5€/enfant
Réservations :
www.lehavre-etretat-tourisme.com

MERCREDI 22 JUIN - 15H ET 16H

Voyage dans
le temps à la
Porte de Rouen
Visite spéciale enfants

Accès libre sur réservation

VENDREDI 19 AOÛT
À PARTIR DE 20H

Ciné Toiles
«Les noces funèbres»
de Tim Burton et Mike Johnson

Accès libre

MERCREDIS 6 JUILLET
ET 17 AOÛT - 15H

Enquête
médiévale
dans le centre
ancien

Accès libre sur réservation

VENDREDI 16 SEPTEMBRE
18H30

Journées
du patrimoine
«Mathilde et Guillaume,
sacrés normands»

Accès libre sur réservation

Et plus encore

Communauté urbaine - Les incontournables de l'été

Aussi divers que variés, les événements et animations sur le territoire de la Communauté urbaine LHSM sont source de dépaysement autant que de détente, voici quelques petites pépites, certaines connues, d'autres moins, mais toutes aussi séduisantes !

11 juin > 23 août

Traversées de l'estuaire

De juin à août embarquez pour une traversée de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Deauville/Trouville-Sur-Mer. Partez le matin, profitez de votre journée ou demi-journée de l'autre côté de la Seine et revenez le soir dans votre port de départ.



Une expérience unique et originale : les traversées sont de véritables instants de découverte.

Public : tout public
Tarif : 24€ (adulte), 17€ (de 4 à 14 ans) sur réservation
Durée : 45min
Informations et réservations :
<https://www.visiteduport-lehavre.fr>

17 juin > 18 juin

Festival Apollo

Le festival Apollo est de retour pour une 4^{ème} édition les 17 et 18 juin 2022 au bout du Monde à Sainte-Adresse !

L'association Helios et la ville de Sainte-Adresse vous invitent sur l'esplanade Maréchal Joffre, «au bout du Monde», pour célébrer l'été, les arts et la nature ! Au programme : de la musique avec deux scènes offrant une superbe vue sur la baie de Seine, des ateliers et activités, des arts graphiques...

Public : tout public
Tarif : gratuit



21 juillet > 24 juillet

Festival MoZ'aïque - musique des Mondes #13

Chaque été, les jardins suspendus sont le terreau fertile d'une production musicale où souffle la chaleur des notes et la fraîcheur d'artistes connus ou en devenir. Durant 5 jours et une quarantaine de concerts, la programmation mêle sciemment des personnalités de la scène internationale, des talents émergents et des formations de la scène locale. Des musiciens venus des quatre coins du Monde viennent faire escale au Havre pour ce rendez-vous festif.



Public : tout public
Billet jour : de 8 à 15€,
pass 4 jours (accès illimité) : de 25 à 45€
Informations et réservations :
<https://mozaique.lehavre.fr/>

26 août > 28 août

Un week-end béton

Initié par les équipes bon esprit, le studio .Intro et trax magazine, Béton Le Havre est de retour les 26, 27 et 28 août 2022 pour une quatrième édition au cœur de la Porte Océane. Un format pluriel avec une trentaine de concerts et djs sets, des balades axées autour de l'architecture de la ville, des ateliers ouverts à tous et un rendez-vous désormais incontournable, le dimanche au marché aux poissons pour la « criée béton ».

Défricheur, prescripteur, multi-disciplinaire, Béton Le Havre porte les attributs d'une génération curieuse et exigeante. L'événement principal aura lieu le vendredi et le samedi en journée sur l'esplanade Nelson Mandela. La fête se prolongera les deux soirs au Magic Mirror pour les plus téméraires !

Public : tout public
Tarif : à partir de 21€
Informations et réservations :
<https://beton.cool/>





Un programme de modernisation des centres de recyclage !

Dans le cadre de ce programme initié il y a onze ans, la communauté urbaine prévoit l'ouverture d'un centre de recyclage sur la commune d'Harfleur pour début septembre 2022. Il vient en remplacement des sites jusqu'alors situés à Harfleur et Gonfreville l'Orcher.

Le nouveau centre de recyclage d'Harfleur

> Objectifs : améliorer les conditions d'accueil des usagers

- 1 > Aire d'accueil des usagers couverte. Fluidité de circulation
- 2 > 14 quais surbaissés et sécurisés
- 3 > Signalétique claire et guichets d'accueil des déchets
- 4 > Site moderne, propre et équipé de vidéo protection

> Principales caractéristiques :

Superficie : 16 157 m²

Localisation : rue de la Crête, près de la ZAC du Cantipou

Utilisateurs : particuliers uniquement

Capacité d'apport : 8 500 tonnes. 4 quais bas, 10 quais hauts et 13 bennes de réserve

Types des déchets : déchets verts, mobilier, déchets ultimes, incinérables, bois, carton, métaux, textile, gravats valorisables, gravats non valorisables, DDM (peintures, acides, bases, solvants, comburants, phytosanitaires, aérosols, filtres à huile), pneus jantés et déjantés, piles, batteries, lampes et néons, huiles alimentaires, huiles de moteur, verre, emballages, DEEE (gros appareils électroménagers, écrans, petits appareils électriques et électroniques), polystyrène, extincteurs, bouteilles de gaz, polystyrène, bouchons en plastique, vélos.



> Spécificité : une recyclerie de 240 m²

Cette recyclerie permettra aux usagers d'apporter des objets qui pourront trouver une nouvelle vie localement.

En effet des structures d'insertion seront présentes aux horaires d'ouverture du centre de recyclage et accueilleront les usagers pour récupérer, mobilier et bibelots, matériels informatique et petits appareils électroménager, vélos, textiles, matériel médical, livres et jouets, objets de décoration etc...

Ces objets au lieu d'être des déchets seront réutilisés ou réemployés et pourront être revendus dans des boutiques locales à moindre coût, un beau modèle d'économie circulaire locale.

> Calendrier et coûts :

Ouverture au public : début septembre 2022

Fermeture des sites d'Harfleur et Gonfreville :

03 sept. Gonfreville l'orcher / 04 sept. Harfleur

Cout global projet : 6 190 000 € TTC

Jours et horaires d'ouverture centre de recyclage / recyclerie :

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h20 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h30. Ce site sera fermé le jeudi.



CU : la gestion des déchets

> Que deviennent mes déchets ?

L'ensemble des filières de recyclage de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole limite l'impact environnemental de la production de déchets en substituant aux matières premières des matériaux issus de la collecte sélective. Déchets verts, emballages en plastique, pneus ou pots de peinture usagés... Chaque déchet dispose désormais de son circuit de valorisation pour être transformé en ressources.

> Où vont les emballages et les papiers recyclables ?

Après avoir été collectés et déposés dans les centres de tri, les emballages et papiers recyclables sont séparés par nature et par matériaux pour être préparés au recyclage dans différentes usines. Dans le cadre de son contrat avec l'éco organisme CITEO, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a fait le choix de privilégier les centres de recyclage français et européens.

> Et le verre ?

Collectés dans les bornes d'apport volontaire, les bouteilles, pots et bocaux en verre sont directement acheminés vers une usine située à Saint-Virgord'Ymonville. Sur le principe du centre de tri des emballages et papiers, les différents éléments sont séparés par couleur grâce au tri optique et deviennent du calcin, des débris de verre pouvant être ajoutés aux matières premières pour fabriquer le verre. Produit par le centre de tri, le calcin est ensuite acheminé vers la verrerie SAVERGLASS au Havre. Là, les anciens pots, bocaux et bouteilles redeviennent (principalement) des bouteilles de parfum ou d'alcool. Trier nos emballages en verre est important pour l'environnement et utile pour l'économie locale.



En quelques chiffres :

- + de 80% des déchets collectés sur le territoire orientés vers des usines de valorisation
- 166 000 tonnes de déchets traités chaque année par la communauté urbaine
- 11 000 tonnes de déchets recyclées pour devenir d'autres objets
- 20 000 tonnes de déchets compostées qui retournent ainsi à la terre

> Que faire de mes encombrants

Vous souhaitez vous débarrasser d'un élément de mobilier ou d'un gros électroménager ? Alors vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la communauté urbaine.

Pour favoriser la revalorisation et le réemploi, la Communauté urbaine a confié la gestion de ses collectes d'encombrants à 3 structures spécialistes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : Emmaüs, l'association Le Grenier et Actif Insertion.



Quels objets puis-je donner ?

Vous trouverez le détail de tous les objets qu'il est possible de donner dans le cadre de cette collecte sur le formulaire de prise de rendez-vous. Ils sont répartis en 3 catégories :

- Ameublement et mobilier : matelas, canapé, table, étagère, meubles, mobilier de jardin...
- Appareils électriques et électroniques : téléviseur, lave-vaisselle, sèche-linge, réfrigérateur...
- Matériels optionnels : petit électroménager, luminaire, informatique, outils de jardin...

Vous pouvez prendre rendez-vous sur :

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/encombrants>



Conseil municipal du 21 mai 2022 (Extraits)

POPULATION ET VIE SOCIALE

Chantier Porte de Rouen

Accueil groupe jeunes Fécampoïses

Durant l'été 2021, un groupe de 5 jeunes Fécampoïses encadrés par deux animateurs jeunesse de cette ville ont participé au chantier de restauration de la Porte de Rouen. Suite à une demande renouvelée de la ville de Fécamp pour l'été 2022, il est proposé de reconduire l'opération en accueillant du 11 au 15 juillet cinq jeunes bénévoles encadrés par deux animateurs de cette ville. Durant cette période, les jeunes et les animateurs seront accueillis sur le chantier le matin et participeront l'après-midi à des activités culturelles organisées par le service Patrimoines d'Harfleur. Sur le site de la porte de Rouen, ces jeunes bénévoles seront intégrés aux autres participants du chantier, sous la conduite du responsable de l'opération et participeront à toutes les activités de restauration des tours de défense de l'enceinte médiévale du boulevard d'artillerie.

Les animateurs de la ville de Fécamp seront associés à l'équipe d'encadrement du chantier afin de mieux transmettre les consignes essentielles au bon déroulement des activités, notamment en matière d'hygiène et de sécurité. Afin de permettre une meilleure organisation de la vie collective, il est proposé une mise à disposition gratuite des locaux d'hébergement du centre associatif et culturel La Forge durant la durée du séjour des participants.

En conséquence, et après en avoir délibéré, vu l'avis du Bureau Municipal du 2 mai 2022, il est proposé que le Conseil Municipal autorise, dans le cadre du programme 2022 des travaux de restauration de la « porte de Rouen » : la signature d'une convention de partenariat avec la ville de Fécamp.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

FINANCES

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Par délibérations des 27 juin et 19 décembre 2011, le Conseil Municipal a pris acte de la substitution de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) à la Taxe sur

les emplacements publicitaires fixes (TSE) et a approuvé son application sur le territoire communal. Par ailleurs, le Conseil Municipal, par délibération du 29 mai 2021, a approuvé pour 2022 le maintien des tarifs de base de TLPE de 2021 à savoir 16,20 €.

En conséquence et après en avoir délibéré,

Vu l'article 171 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de Modernisation de l'Economie instituant la taxe locale sur la publicité extérieure,

Vu le décret n° 2013-206 du 11 mars 2013 relatif à la taxe locale sur la publicité extérieure,

Vu l'article 100 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021,

Vu les articles L. 2333-6 à L. 2333-16 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure,

Vu les délibérations du 27 juin et du 19 décembre 2011 du Conseil Municipal instituant la T.L.P.E sur le territoire communal,

Vu le taux de variation de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année et l'actualisation des tarifs maximaux applicables en 2023,

Le Conseil Municipal, vu l'avis du Bureau Municipal du 2 mai 2022 :

- prend acte, dans le cadre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, de la taxation des enseignes de plus de 7 m² et confirme l'exonération de droit des enseignes inférieures ou égales à 7 m².
- décide de fixe à compter du 1er janvier 2023, le tarif de base au montant maximum, soit 16,70 €.
- adopte à compter du 1er janvier 2023 les tarifs par m² de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure comme indiqué dans le tableau en bas de page
- autorise Madame le Maire ou son représentant à émettre les titres de recettes nécessaires à la perception de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes afférents à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré-enseignes			
			Dispositifs non numériques		Dispositifs numériques	
7 m ² < S ≤ 12 m ²	12 m ² < S ≤ 50 m ²	S > 50 m ²	S ≤ 50 m ²	S > 50 m ²	S ≤ 50 m ²	S > 50 m ²
16,70 €	33,40 €	66,80 €	16,70 €	33,40 €	50,10 €	100,20 €

S = Surface

Prochain Conseil Municipal :

Samedi 2 juillet 2022 à 9h30

Salle du parc - La Forge

Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 7 juillet à 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Elections législatives : ce qu'il faut savoir

Les prochaines élections pour lesquelles les français vont être appelés aux urnes après l'élection présidentielle : les élections législatives qui auront lieu les 12 juin et 19 juin 2022. Elles servent à élire les députés qui siégeront à l'Assemblée nationale pour 5 ans. Ils sont élus au suffrage universel direct.

Qu'est-ce qu'un député ?

Un député est un parlementaire qui représente, à la fois, sa circonscription et la nation toute entière. Élu à l'Assemblée nationale, il vote les lois et contrôle l'action du gouvernement.

Combien y a-t-il de députés ?

L'Assemblée nationale est composée de 577 députés. Les 577 circonscriptions sont délimitées par le code électoral à l'intérieur de chaque département, en fonction de l'importance de la population.

Qui peut être élu député ?

Pour pouvoir être élu député, il faut avoir 18 ans révolus, disposer de la qualité d'électeur et ne pas être dans un cas d'incapacité électorale ou d'inéligibilité. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale d'une des communes de la circonscription législative dans laquelle le candidat se présente.

Quel est le statut d'un député ?

Les députés bénéficient d'un statut spécifique qui leur octroie des droits et des obligations particulières. Afin de préserver leur indépendance, les députés bénéficient d'une immunité parlementaire. Cette immunité prend deux formes :

- l'irresponsabilité qui soustrait les parlementaires à toute poursuite pour les actes liés à l'exercice de leur mandat ;
- l'inviolabilité qui régit les conditions dans lesquelles s'exerce l'action pénale pour les actes étrangers à leur fonction.

Les résultats harfleurais en direct

La municipalité organise à l'occasion des élections, des soirées électorales. Elles ont lieu à la fermeture des bureaux et permettent de voir en direct les résultats pour Harfleur détaillés par bureaux de vote. Rendez-vous les 12 et 19 juin à partir de 18h à La Forge.

Les députés sont soumis à des interdictions spécifiques. Ils ne peuvent recevoir aucune décoration française pendant leur mandat ou user de leur qualité à des fins publicitaires. Chaque député est soumis à l'obligation de déclarer son patrimoine en début et en fin de mandat et doit fournir une déclaration d'intérêt et d'activités. Depuis 2017, les députés doivent, en début de mandat, attester du respect de leurs obligations fiscales.

Quel est le mode de scrutin ?

Les députés sont élus au scrutin direct universel majoritaire uninominal à deux tours par circonscription. Pour être élu au premier tour, il faut recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. Pour pouvoir se maintenir au second tour, un candidat doit obtenir au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5% du nombre d'électeurs inscrits dans la circonscription.



Avoir un rôle dans un bureau de vote : un acte citoyen

Chaque bureau est composé :

- d'un président, qui peut être le maire, l'un de ses adjoints, l'un des conseillers municipaux ou un électeur de la commune désigné par le maire.
- au moins deux assesseurs, désignés parmi les électeurs du département. Ils sont chargés de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et d'estampiller la carte électorale ;
- d'un secrétaire, choisi parmi les électeurs de la commune. Il rédige le procès-verbal.

Que font les scrutateurs ?

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des votes. Ils font partie des électeurs de la commune présents sachant lire et écrire. Leur nom, prénom et date de naissance sont communiqués au président du bureau au moins une heure avant la clôture du scrutin.

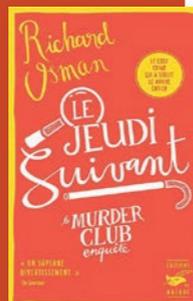
Pour participer vous pouvez vous renseigner auprès du pôle accueil population ou pour être scrutateurs directement dans votre bureau de vote le jour du scrutin.

Pour savoir dans quelle circonscription une commune se situe rendez-vous sur : <https://www.geoportail.gouv.fr/>
 Harfleur se situe dans la 8ème circonscription



Le Jeudi suivant de Richard Osman

Le quatuor du village de retraités de Coopers Chase se lance dans une nouvelle mission ! L'ex-mari d'Elizabeth est poursuivi par un assassin sans pitié, pour une histoire de vol de diamants ! Elizabeth, 80 ans bien tassés, entraîne ses trois amis dans une folle enquête où les suspects sont nombreux et les rebondissements spectaculaires !



L'avis d'Isa : «Humour garanti ! Retrouvez le premier tome à la bibliothèque»

La déraison d'Agnes Martin-Lugand

Une femme aux portes de la mort. Un homme incapable d'en finir avec la vie. Leurs deux voix s'élèvent tour à tour pour nous confier leur histoire, leurs maux, leurs démons, et plus que tout l'amour fou. Un amour qui inspire, réunit et sauve autant qu'il a pu détruire et séparer.



L'avis de Juliette : «Coup de cœur ! J'ai lu ce livre en apnée, dans l'urgence, comme si ma vie en dépendait tout comme celle de Madeleine, l'héroïne de cette histoire. A découvrir absolument si vous aimez les histoires qui chamboulent et vous font vivre toutes sortes de sentiments.»

Album jeunesse

Red Lili d'Olivier Dupin



Imaginez l'histoire du petit chaperon rouge transposée au Far West ! Red Lili coiffée de son Stetson, son lasso à la ceinture ne se laisse pas impressionner par ce Mad Wolf de pacotille ! Le brigand tente de lui faire croire qu'il veut juste partager un bout de brownie avec sa grand-mère et elle ! Red Lili n'est pas dupe ! Mais que se passera-t-il si Mad Wolf arrive avec des complices ? Vous le saurez en lisant ce drôle d'album !



Bourse aux livres

Spéciale romans fantastiques, romans policiers et BD
Samedi 18 juin 2022 de 10h à 16h
sur le parvis de la bibliothèque Elsa Triolet



Le village du Marché remet le couvert !

Ce dimanche 26 juin, les élus se rendent à la rencontre des visiteurs du marché lors d'une troisième édition du «Village du Marché» afin de présenter les activités de l'été. Vous apprendrez tout sur les activités qui auront lieu dans le parc, vous aurez aussi la possibilité de découvrir d'autres balades autour d'Harfleur. Pour les enfants, des activités maquillages seront proposées, pour les familles une balade en Rosalie offrira le loisir de flâner dans la ville en donnant un coup de pédale (assisté).

Vous pourrez découvrir également les différentes offres d'emplois que propose et que peut proposer la Mairie, y compris les possibilités diverses d'y effectuer un stage, et les démarches à entreprendre pour y parvenir.

Comme lors de chaque «Village du Marché» une tombola avec un tirage au sort fera plusieurs heureux. De nombreux lots sont déjà prévus par la ville et les étalagistes. Enfin, le Marché vous réserve des surprises. Vous aurez l'occasion d'y découvrir l'avenir en vous projetant dans la ville d'Harfleur du futur ! Venez nombreux on vous attend.



Saison touristique - prochains rdv

Voyage dans le temps à la Porte de Rouen

Visite spéciale jeune public

La Porte de Rouen est une des trois portes qui permettait d'accéder à la ville d'Harfleur au Moyen-Âge. Composés d'un boulevard et d'une porte donnant sur le port militaire, les vestiges sont encore bien visibles aujourd'hui. Depuis 2006, la municipalité a souhaité restaurer le site. À l'assaut des remparts médiévaux, viens découvrir lors d'un voyage dans le temps, comment on vivait au Moyen-Âge durant la «guerre de cent ans» mais aussi comment aujourd'hui on prend soin de les faire revivre.

Voyage dans le temps à la Porte de Rouen
Mercredi 22 juin - 15h et 16h
A partir de 7 ans
Accès libre sur réservation (jauges limitées)
Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]



Visite contée autour des herbes aromatiques



Le Domaine du Colmoulins à Harfleur est un lieu qui abrite une faune et une flore sauvages et sensibles à découvrir. Cette balade au rythme de la voix de Marie-Laure Giannetti, invite à découvrir les bienfaits des plantes aromatiques et médicinales sauvages ou cultivées grâce aux contes, légendes et croyances. Vous connaîtrez les propriétés et usages de celles que vous croiserez sur votre chemin. Après une déambulation, un temps de partage autour de sirops sera proposé.

Visite contée autour des herbes aromatiques
Dimanche 26 juin - 10h
A partir de 7 ans
Tarif : adulte 9€ - enfant 5€
Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]
Réservations : lehavre-etretat-tourisme.com

Enquête médiévale dans le centre ancien

Un mystérieux meurtre a été commis dans la cité médiévale d'Harfleur... Que s'est-il passé ? Qui donc a commis l'irréparable ? Et quelle est la raison à l'origine de ce sinistre crime ? Dans la peau du détective, ce sera à vous de mettre en évidence les preuves pour démasquer le ou la coupable ! Vous vous laisserez porter par les énigmes, les indices et les témoignages de personnages hauts en couleurs tout en découvrant l'histoire des lieux !

Enquête médiévale dans le centre ancien
Par l'association Touches d'histoire
Mercredi 6 juillet - 15h
À partir de 8 ans - Accès libre sur réservation
Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]



« Côtés fleurs : maisons et appartements fleuris » Un concours haut en couleurs

Vous avez la main verte, un jardin ou un balcon, alors inscrivez-vous au concours 2022 « Côtés fleurs ». Depuis nombre d'années les Harfleurais participent à ce concours, rivalisant d'astuces et d'imagination, participant ainsi à l'embellissement de notre ville.

Les concurrents pourront s'inscrire dans deux catégories « Appartements Fleuris », ou « Maisons Fleuries ». Dix prix ainsi qu'un prix d'originalité seront attribués par le jury pour chaque catégorie (lots de 20 € à 80 €).

Comment s'inscrire ?

Remplissez le coupon situé en dernière page de ce numéro et déposez-le au Pôle Accueil Population en mairie ou au Pôle de Beaulieu place Jean Mermoz.

La clôture des inscriptions est fixée au samedi 25 juin à 12h.



PLAN CANICULE : inscrivez-vous !!

Comme chaque année le plan Départemental Canicule est réactivé entre le 1er juin et le 31 août.

Ce dispositif sert à prévenir, chez les personnes vulnérables et isolées, des risques liés aux fortes chaleurs.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le CCAS au 02 35 13 30 80 ou par mail : ccaslogement@harfleur.fr afin de pouvoir vous transmettre la demande d'inscription.

Pour les personnes inscrites l'an passé, vous recevrez un courrier avec un coupon réponse à retourner à cette même adresse afin de confirmer votre inscription.



Viens jouer dans mon club

Pratique du football toutes les catégories de 5 à 17 ans, filles et garçons

Le CAHB a le plaisir de vous accueillir

Samedi 18 Juin 2022 à partir de 14h
au Complexe Sportif Maurice Thorez
18 Rue Friedrich Engels
76700 Harfleur

Journée porte ouverte consacrée au

Football

Nos ateliers sont des temps de découverte de jeux et de projets autour de la pratique du football, dans une ambiance ludique et conviviale.

Venez nombreux et nombreuses, le CAHB sera ravi de vous accueillir.
Contact pour plus d'informations : 06 12 34 15 34

Attention, du changement sur la placette porte de Leure

Suite à un incendie dans la rue des Remparts, les pompiers ont alerté la Mairie sur la difficulté d'accès au point d'intervention. En effet, l'entrée de la rue était obstruée par des voitures mal stationnées. Si cette fois l'accès fut possible, il est urgent d'agir pour sécuriser les rues et les rendre accessibles aux services d'urgences.



Dans un premier temps, il s'agit de sensibiliser les automobilistes aux dangers des stationnements sauvages et de les inviter à se garer sur les parkings alentours où de véritables places sont disponibles. Dans un second temps la place va être aménagée et la police municipale verbalisera les véhicules mal stationnés, à l'image de la campagne menée dans le centre ancien.

Cette volonté accompagne le souhait de la Municipalité de préserver le centre ancien qui n'est pas adapté pour accueillir autant de voitures. Il s'agit donc d'indiquer les emplacements disponibles et de diriger vers les parkings extérieurs. A l'instar d'autres communes qui disposent d'un patrimoine historique riche, la Ville d'Harfleur offre le loisir d'en profiter, mais cela implique du respect et des contraintes spatiales qui ne permettent pas toujours de pouvoir stationner juste à côté de son logement.

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail : cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement

15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au 02 35 13 30 00 un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Carnet

Naissances :

23/03/22 DURAND FISSSET Rose
24/03/22 OUSSINI MCOLO Annatia
31/03/22 LEPREVOST Victoria
03/04/22 TRÉBUTIEN Lélia
05/04/22 GAMBINI Lou
09/04/22 LE BALANGER Jordan
10/04/22 DIAZ MARTINEZ RETTENBACH Matisse
28/04/22 WERHEIM Warren
02/05/22 MALANDAIN Lucien

Mariages :

07/05/22 DAMAMME Cécilie et PARTEL Gabriel

Décès :

11/04/22 THUILLIER Adolphe
01/05/22 POTIER Jeannine

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone

« LiA les lignes de l'agglo »

Stand LiAvélos sur le marché d'Harfleur :
Dimanche

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25

Site web : www.lehavreseinemetropole.fr

Infos Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Saint-Jouin-Bruneval et Le Havre obtiennent le pavillon Bleu

Mardi 17 mai 2022, lors d'une cérémonie à Fécamp, l'association Teragir a remis le label du Pavillon Bleu aux villes du Havre et de Saint-Jouin-Bruneval. Le jury a, cette année encore, validé les politiques municipales en faveur de la préservation de l'environnement balnéaire.



Un label symbole de qualité environnementale

Le Pavillon Bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Il valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Aujourd'hui présent dans 50 pays sur tous les continents, le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Le Pavillon bleu est en effet un repère pour les touristes français et internationaux. Plus qu'une oriflamme qui flotte en été, c'est le signe, pour l'association Teragir qui développe le label, d'un projet durable et d'un engagement pour minimiser l'impact du tourisme sur les écosystèmes.

Pour que les plages obtiennent ce label, elles doivent compléter quatre grands critères :

- Education et sensibilisation du public à l'environnement
- Environnement général
- Gestion des déchets
- Gestion de l'eau

Saint-Jouin-Bruneval et Le Havre récompensés

Ce Pavillon bleu, symbole d'une qualité environnementale exemplaire, récompense la politique de développement touristique durable des deux communes. La qualité des eaux de baignade y est notamment jugée, tout comme la sensibilisation à l'environnement, le tri sur la plage et la préservation de la biodiversité.

Déploiement de plus de 500 bornes de recharge sur le territoire d'ici 3 ans

Afin d'encourager l'usage des véhicules électriques et d'assurer un maillage équilibré du territoire en bornes de recharge, Le Havre Seine Métropole va déployer plus de 500 bornes de recharge d'ici 3 ans.

Soutenir le déploiement des véhicules électriques sur le territoire

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrente lancé par la Communauté urbaine et le Grand Port afin de sélectionner un (ou plusieurs) opérateur(s) proposant le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, les élus de Le Havre Seine Métropole se sont prononcés en faveur de l'offre d'Ubitricity Shell Recharge. Grâce à cet AMIC, le territoire va bénéficier de l'implantation de 534 Infrastructures dont au moins 2 bornes par commune. L'implantation précise de ces bornes sera décidée avec chaque commune. L'une des conditions essentielles de l'essor de la mobilité électrique est de permettre l'utilisation par tous des points de ravitaillement.

Un déploiement rapide et complet d'ici fin 2024

L'implantation de ces recharges va s'accélérer dans les prochains mois. Dès cet été, l'opérateur procédera au remplacement des 22 bornes existantes appartenant à la Communauté urbaine. A l'été 2023, 370 points de charge seront installés, avant d'atteindre les 534 à la fin de l'année suivante. Les bornes ont une puissance de 22kW et sont destinées à la recharge en stationnement résidentiel ou domicile – travail.

60 points de charge de haute puissance accessibles

60 points de charge de haute puissance (150kw) seront également installés pour un usage de courte durée :

- 16 au Havre
- 16 à Montivilliers
- 12 à Etretat
- 2 à Octeville-sur-mer
- 6 à Criquetot-L'Esneval
- **6 à Harfleur**
- 2 à Saint-Romain-de-Colbosc



Les bornes seront toutes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), adaptées à tous les véhicules et permettront des paiements par carte bancaire ou téléphone portable.

Le tarif

Le stationnement des véhicules électriques reste gratuit au Havre. Seule la recharge sera payante à hauteur de 39ct. / kwh pour les bornes à 22kw et 56 ct. / kwh pour les bornes de charge de haute puissance. Pour fluidifier l'accès à nouveau service, après rechargement, les usagers devront payer de 9 à 12 cts par minute de stationnement supplémentaire.

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Toujours proche de tous les Harfleurais

Nous avons toujours soutenu l'économie et nos commerces locaux. Ce soutien se manifeste sous différentes formes : tombola, aide aux enseignes, exonérations ces dernières années de frais de terrasse, accompagnement lors d'ouverture ou de reprise de commerces, soutiens variés pendant les périodes de confinement...

Dernièrement, Mme le Maire, des adjoints et notre député se sont déplacés pour soutenir les salariés de l'enseigne Stokomani, en grève pour défendre leurs conditions de travail, leurs salaires et leurs droits.

Vous le savez, les conditions de travail des salariés et agents ont toujours été essentiels à nos yeux.

Par exemple, notre dernière délibération pour la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique a été adoptée à l'unanimité et même saluée par l'opposition. Preuve, s'il en fallait, que nos décisions sont prises dans l'intérêt de tous, et aucunement dictées par des intentions partisans.

Cette délibération est aujourd'hui contestée par Monsieur le Préfet, n'acceptant pas que tous les postes génèrent de la pénibilité, se répercutant sur la santé de nos agents et risquant d'engendrer dans l'avenir des troubles physiques, psychologiques...

La bonne santé de nos agents publics est le gage d'un service public de qualité.

En tant que représentant de l'État, Monsieur le Préfet appuie sur l'esprit du gouvernement lors de la rédaction de ce projet de loi : augmenter le temps de travail.

Nous, nous avons respecté l'esprit de la loi telle que le Parlement l'a voté. Et ainsi équilibrer le temps de travail de chacun selon les difficultés du poste qu'il occupe.

La nomination d'un ministre de la Transformation et de la Fonction publique dans le nouveau gouvernement Macron présage d'une volonté continue de casse de nos services publics. Notre vigilance collective doit donc être accrue pour conserver des services publics de qualité au plus près de tous et de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des salariés.

Loïc Jamet

Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

À trop jouer avec le feu on finit par se brûler

Dans une délibération présentée en Conseil Municipal, quelle ne fut notre surprise de lire à la fin du document : signée Madame le Ministre au lieu de Madame le Maire. A notre interrogation sur sa promotion au grade de Ministre, elle répondit en riant que cela l'étonnerait que quiconque pense à elle pour ce type de poste. Certains y verront de l'humilité, d'autre de la clairvoyance. Mais n'assumant pas ses propos, ils furent retirés du compte rendu de la réunion. Nous avons quand même voté le compte rendu non fidèle, car il l'était pour les propos tenus par notre groupe (ce qui est rare et doit être souligné !).

Ce qui est certain, vu l'inaction en matière de sécurité et l'incapacité à faire respecter la loi à l'échelon communal, c'est qu'on ne lui aurait pas confié le poste de ministre de l'Intérieur ou de la justice.

Certains nous trouverons sévères. Mais comment ne pas l'être ? Le dimanche du 1er tour des présidentielles il y eût un départ de feu rue de l'Eure. Le parking de l'Eure était encore saturé de véhicules garés anarchiquement en dehors des places de parking. Les pom-

piers furent appelés et ont dû manoeuvrer leur camion avec seulement 2 cm entre les véhicules qui gênaient. Cela leur a donc pris quelques secondes, voire quelques minutes de plus pour arriver à destination. Ce qui aurait pu être catastrophique. Heureusement, ce jour-là les choses ont été rapidement maîtrisées. Mais imaginons une seconde qu'il se fut agi d'une urgence vitale ? Imaginons alors les conséquences de ces minutes perdues...

Qu'à fait la majorité municipale depuis cet incident ? Rien. L'incivilité continue à progresser et Madame le Maire regarde ailleurs.

Nacéra Vieublé

Présidente du groupe

A vos Agendas !

Associations

Spectacles de danse

Par l'association Pat Danse

Spectacle de danse enfants

Samedi 18 juin - 15h

Tarif : 9,50 € l'entrée

Spectacle de danse adultes

Samedi 18 juin - 20h

Tarif : 12 € l'entrée

La Forge



Gala de danse

Par l'Amicale Sportive d'Harfleur Beaulieu section danse

Samedi 25 juin - 20h30 et dimanche 26 juin - 15h

Les places seront mises en vente à partir du 7 juin 2022

(vente de places également les jours de gala)

Pour tous renseignements :

09 81 06 90 70 ou ashb76@hotmail.fr

La Forge

LA MUNICIPALITÉ ET LES ÉTALAGISTES DU MARCHÉ DOMINICAL
VOUS PROPOSENT DE GAGNER DE NOMBREUX LOTS

LE DIMANCHE 26 JUIN 2022

NOMBREUX LOTS À GAGNER

OFFERTS PAR LES ÉTALAGISTES ET LA MUNICIPALITÉ

1^{ER} PRIX D'UNE VALEUR
DE 300 €

Bulletin de participation à déposer
dimanche 26 juin 2022 avant 11h30
dans l'urne du stand de la Ville (près de l'école Germaine Coty)
Tirage au sort et remise des prix sur le stand de la Ville
à partir de 11h30



Je participe à la Tombola du Marché d'Harfleur

Nom :

Prénom :

Code Postal :

Téléphone :

Une seule participation par famille



Le concours Côté Fleurs est ouvert

Le jury notera les maisons et les appartements sur des critères variés, cependant seuls les éléments floraux visibles depuis la voie publique seront pris en compte dans les notes.

En participant, vous devenez acteur de l'embellissement de la ville.

Alors n'hésitez plus, à vos râteaux, graines et boutures ! Faites-vous plaisir en offrant au regard de chacun la satisfaction d'une belle réalisation.

Règlement du concours disponible sur demande au Pôle Accueil Population.

Bulletin à retourner au Pôle Accueil Population ou au Pôle administratif de Beaulieu avant le samedi 25 juin 2022 à 12h.



Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse

(Pour la catégorie balcons indiquez l'étage et de quelle rue il est visible) :

.....

.....

Tél :

- Je m'inscris dans la catégorie «Appartements Fleuris»
- Je m'inscris dans la catégorie «Maisons Fleuries»